|  |  |
| --- | --- |
| AMAP_logo | Contrat d’engagement pour les mois de mai et juin  avec  **Jérémy CORBEAU**  **pour fraises bio et sorbets artisanaux**  **Au Buisson de Cadouin (24)** |

*Le consommacteur et le producteur s’engagent à respecter la charte de l’AMAP.*

Nom du Consommacteur: ....................................................................................................……………..

Adresse: ...................................................................................................................................................

Téléphone: domicile…………………………........... portable……………………………….……..................

Adresse électronique: ................................................................................................................................

En 2011, Jérémy après un cursus avec Agribio Périgord crée sa ferme produisant des petits fruits rouges en agriculture biologique et débute la fabrication de sorbets, sa passion. Jérémy produit des fraises, des framboises, des groseilles, des mûres, des cassis, des pêches.

Sa ferme , «  Coeur de Fruits » de 3 hectares se situe au Buisson–de–Cadouin, dans un lieu classé zone protégée .La totalité de ses produits sont certifiés « issus de l’agriculture biologique » et labellisés par Ecocert France.

Pour ce contrat Jérémy Corbeau nous propose des barquettes de fraises de 250g et 4 sortes de sorbets réalisés à partir de ses fruits, cueillis à maturité, transformés en purée de fruit avec ajout de sirop maison.Les fruits ne sont ni cuits ni chauffés.

Les livraisons auront lieu les 9,16 et 23 mai et le 9 juin 2019. Pour les sorbets, Jérémy est équipé pour la chaîne du froid, mais les Amapiens intéressés devront se munir de glacière ou sac isotherme.

***Le règlement global des commandes s’effectuera en 1ou 2 chéques établis à l’ordre de : Jérémy Corbeau et remis, avec le document complété et signé, aux coordinateurs***

***N° chèque(s) :………………………………………………………………………. Banque……………………………………***

En cas d’empêchement de votre part le jour de la livraison, nous vous encourageons vivement à faire récupérer votre colis par une autre personne. **Nous vous invitons à relire attentivement les termes de votre engagement à l’AMAP de Blanquefort, figurant dans le document d’adhésion**.

Date et signature du Consommacteur Signature du Producteur

MERCI D’APPORTER VOTRE CONTRAT IMPRIMÉ

----------------------------------------------------------(partie remise au consommacteur)------------------------------------------------

**AMAPlanète-BLANQUEFORT**

Livraison le jeudi de 18h45 à 19h45 à la Vacherie aux dates suivantes :

9 mai , 16 mai, 23 mai et 6 juin 2019

J’atteste avoir reçu de M./Mme …………………………… (Nb) Chèques pour un montant total de ………………….

Date et signature des coordinateurs AMAPlanète-BLANQUEFORT

Solange HARNIE-COUSSAU (s.harnie-coussau@laposte.net) 0623019306

Dominique SAITTA